Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1978)**

Heft 440

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine public

440

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 440 9 février 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliand

Politique sociale : dépenses ou investissements ?

Il n'est pas certain — et c'est le moins que l'on puisse dire ! — que la prochaine votation fédérale des 26 et 27 février prochains provoque l'ouverture d'un des débats les plus cruciaux et les plus importants qui s'offrent à la Suisse, celui qui a trait à notre politique sociale. Tant l'initiative des Organisations progressistes et du Parti socialiste autonome sur l'âge de la retraite que le référendum de droite contre la neuvième revision de l'AVS sont déjà « récupérés » dans des raccourcis partisans qui interdisent toute discussion de fond... Tentons tout de même d'ouvrir quelques portes, au risque de schématiser les enjeux !

S'il fallait dès l'abord fixer un point de repère essentiel, choisir une base de réflexion, nous choisirions celui qui suit, rapidement résumé ! A l'évidence, ce troisième quart de siècle est marqué par un climat « quantitativiste » : la quantité prime la qualité.

En matière de politique sociale, cela se traduit par une optique somme toute bien précise : la satisfaction des besoins sociaux est considérée comme un « sous-produit » de la croissance économique. On est même allé plus loin : s'est développée une idéologie postulant que l'économique est le seul garant du social. On admet, dans cette logique-là, que les ressources sociales devraient être proportionnelles par exemple au taux d'accroissement du PNB — peu importe, semble-t-il que cet indicateur de la prospérité soit spécialement ambigu — et la « générosité » à l'égard des plus défavorisés, fonction des chiffres d'affaires et des bénéfices des entreprises...

Cette approche en forme comptable de « doit » et « avoir », d'origine marchande, ne sait prendre en compte que ce qui se vend et s'achète, et donc se mesure en argent. Avec le ralentissement économique, cette optique conduit au blocage de la politique sociale (haro sur la revision de l'AVS !), dont certains ne retiennent que le volet « dépenses » pour mieux en oublier d'autres retombées, en particulier tout ce qui touche aux investissements et à une amélioration de la qualité de la vie. Et là, déjà, il faut corriger le tir (de barrage) de la droite !

Nul ne niera que des transformations sociales considérables ont marqué cette deuxième moitié du XXe siècle; elles coïncident étroitement avec l'amélioration et l'extension des dispositions légales qui fondent notre sécurité sociale actuelle. On ne niera pas davantage que ce « progrès » ait été stimulé par la prospérité économique (au demeurant inégalement partagée).

En Suisse, les détenteurs du pouvoir économique et politique ne sont pas allés jusqu'à favoriser la mise sur pied d'une organisation cohérente de la sécurité sociale : le « système » est éclaté au gré des conceptions disparates qui ont présidé à la mise en place de ses différentes piliers. Il reste que les effets positifs des mesures prises sont nombreux. On peut s'étonner qu'ils soient si mal perçus — à moins qu'ils soient camouflés pour les besoins de la cause ! En fait, les progrès réalisés ont répondu à des besoins dont la couverture financière semble aujourd'hui culturellement assimilée. A tel point que l'on doute qu'un retour à quelques années en arrière soit réalisable (ce qui n'impressionne pas, semble-t-il, les partisans d'un « blocage » du régime actuel).

En principe, la redistribution financière par le canal de la sécurité sociale vise un objectif de justice sociale, en tout cas une certaine équité. En palliant d'abord les besoins les plus criants, en offrant, par la solidarité, une sécurité de base pour couvrir des risques, puis en promouvant une amélioration du bien-être, elle a généré des comportements nouveaux. En pratique, cette évolution s'est traduite, bien sûr, par un accroissement des dé-

● **SUITE ET FIN AU VERSO**